Les parents d’élèves et l’équipe éducative du collège XXXXXX

A Madame le Recteur de l’Académie de Créteil

Rectorat de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil Cedex

En copie à Mme XXXXXXXXXXX, IA-IPR

S/C M. XXXXX, Principal du collège XXXXXXXXXXX

 Le XXXXXXXXXX

Objet : visites-conseils du XXXXXXXXXXXXX

Madame le Recteur,

Le XXXXXXXX s’est déroulée au sein de notre établissement une intervention d’évaluation des unités d’enseignement. Cette visite a consisté en des observations de nos pratiques pédagogiques, notamment dans le cadre des dispositifs suivants : CLA, NSA, SEGPA, 4ème Aide et Soutien, 3ème d’Alternance et Recherche Documentaire, 3° option sport, entre autres. Des réunions ont également eu lieu avec les parents d’élèves, l’équipe pédagogique et les élèves.

Suite à ces rencontres, les parents d’élèves et l’équipe pédagogique tiennent à exprimer leurs inquiétudes et leurs interrogations. Elles portent notamment sur deux points : le cadre contraint de la DGH annoncé par les IPR et la remise en cause de dispositifs d’enseignement.

Depuis plusieurs années, notre DGH est mise à mal par la transformation d’heures postes en HSA, au titre des suppressions de postes. Ainsi, nous avons perdu des postes de titulaires au profit de contractuels qui travaillent dans la précarité et qui n’ont pas pu bénéficier d’une année de stage et de la totalité de la formation. Autre conséquence désastreuse, nous avons progressivement perdu des dédoublements en SVT, Sciences Physiques et Technologie. Cette situation ne permettant plus de travailler les recommandations du bulletin officiel dans de bonnes conditions d’expérimentation (problèmes de matériels et d’organisation de séances). L’équipe éducative est choquée de s’être vue répondre vouloir organiser des « TP décontractés » alors que le dédoublement est une condition indispensable à la réalisation d’un certain nombre de ces activités. De même, la proposition d’élever le seuil des effectifs par classe – et donc de dépasser le seuil respecté dans les établissements ZEP du 93 – afin de pouvoir organiser des dédoublements ou d’autres dispositifs est inacceptable. Seule un élargissement de l’enveloppe de la DGH permettra l’indispensable prise en charge de ces activités.

Les dispositifs présents au collège (CLA, NSA, SEGPA, 4ème Aide et Soutien, 3ème d’Alternance et Recherche Documentaire, 3° option sport) ont jusqu’à présent prouvé leur efficacité, notamment en matière de résultats au Diplôme national du Brevet pour l’ensemble des élèves accueillis dans notre établissement, ce qui place notre établissement en bonne position sur le département. Supprimer ces dispositifs sans les compenser par des moyens supplémentaires ne permettra pas de mieux accueillir « les élèves en difficulté », contrairement à ce qui a été avancé pendant les réunions.

Il est avéré que depuis peu, il est dans l’air du temps « d’évaluer » et de « quantifier » la pertinence des moyens qui nous sont attribués, l’enseignement supérieur en fait déjà les frais depuis la réforme de la masterisation. On peut également s’interroger sur l’intérêt d’un tel dispositif dans une institution qui a pour vocation d’être un service public et non pas une activité marchande. A la suite de cette visite, nous souhaitons rappeler nos doléances pour aller vers de meilleures conditions d’étude pour les élèves et de travail de l’équipe éducative :

   **Généralisation du dispositif Aide et Soutien aux autres matières de la classe.**

  **Restitution des groupes en SVT, Sciences Physiques et Technologie afin de pouvoir pratiquer les expérimentations requises dans un souci de réussite de nos élèves.**

   **Une réhabilitation des salles de science, sans cesse repoussée, pour permettre à nos collègues et nos élèves de pouvoir travailler dans des conditions correctes.**

   **Double-inscription pour tous les élèves en CLA et maintien en CLA des élèves qui en ont besoin au-delà des trois trimestres prévus.**

Veuillez agréer, Madame le Recteur, l’expression de nos salutations distinguées.

Les parents d’élèves et l’équipe éducative du collège XXXXXXXXXXXXX